



## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

### de la Commission des finances, chargée de l'examen du préavis 04-2012 «Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2012, 1<sup>ère</sup> série»

Monsieur le Président,  
Monsieur le Syndic,  
Madame et Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

#### 1. Introduction

La Commission des finances s'est réunie le mercredi 16 mai 2012, à 18h30, à la Maison Pulliérane.

Mme Annie Mumenthaler, ainsi que MM. Jean-Blaise Paschoud et Christian Polin étaient excusés.

MM. Gil Reichen, syndic et Claude-Alain Chuard, chef du Service des finances, assistaient à cette séance. La Commission les remercie pour leur précieuse contribution.

#### 2. Le débat en commission

Aucun des montants demandés n'a provoqué de discussion particulière. Même si certains peuvent paraître insignifiants (compte 351.3141), la Commission apprécie le fait que la Municipalité applique la législation avec rigueur et n'attende pas le bouclage des comptes en spéculant sur la compensation d'un dépassement momentané.

#### 3. Conclusion

En conclusion, la Commission des finances, à l'unanimité de ses 8 membres présents, propose au Conseil communal d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal 2012, 1<sup>ère</sup> série, tels que présentés dans le préavis 04-2012 du 4 avril 2012, pour un montant total net de CHF 137'700.-.

Pully, le 17 mai 2012

Richard Pfister  
Rapporteur